

(Champion de l'innovation) grâce à l'initiative privée

13.01.2017

D'un coup d'oeil

En 2015, les entreprises du secteur privé ont investi 15,7 milliards de francs dans leur propre recherche-développement en Suisse. Par rapport à l'enquête précédente, en 2012, cela représente une augmentation de 10%. La Suisse, dont les dépenses de R-D privées représentent 2,4% du produit intérieur brut (PIB), se situe dans le peloton de tête. Le fort engagement du secteur privé contribue pour une grande part au fait que la Suisse puisse se dire, depuis huit ans, championne mondiale de l'innovation. La troisième réforme de l'imposition des entreprises lui permettra de continuer à défendre ce titre.

Depuis le dernier sondage (2012), les investissements des entreprises privées dans leur propre recherche-développement – on parle de dépenses R-D intramuros – sont passés à 15,7 milliards de francs, soit une hausse de 10%. Les activités de recherche menées en Suisse ont presque doublé depuis 2000.

Dépenses de R-D intramuros en millions de francs;
source: OFS

Dépenses de R-D intramuros en comparaison internationale, en 2014, en % du PIB; source: OFS

Ce montant représente 2,4% du PIB, ce qui place la Suisse au quatrième rang, derrière Israël, la Corée du Sud et le Japon. Par rapport à 2012, la Suisse a gagné une place, aux dépens de la Finlande, qui en perdu deux.

Les petites entreprises et la levée du cours plancher

Une ombre apparaît toutefois au tableau si on considère les activités de recherche en fonction de la taille de l'entreprise. Les entreprises comptant 50 collaborateurs et plus ont pu augmenter leurs dépenses de R-D, mais les activités de R-D des petites entreprises ont reculé de 20% environ. Cela s'explique probablement par la grande incertitude consécutive à la levée soudaine du taux plancher. Plusieurs études internationales montrent que les PME réduisent leurs activités de recherche pendant les périodes d'incertitude économique.

Le secteur pharmaceutique reste à la pointe

Le secteur pharmaceutique, qui effectue plus du tiers des dépenses de R-D intramuros, continue de donner le ton. Une comparaison entre les branches montre que, à l'exception de l'industrie des métaux et de la catégorie «Autres», toutes les branches économiques ont renforcé leurs activités de recherche par rapport à 2012. Les «services des technologies de l'information et de la communication (TIC)», la «recherche-développement» et la chimie, en particulier, affichent une forte croissance.

La recherche fondamentale gagne en importance dans le secteur privé

La progression des dépenses dans le domaine de la recherche fondamentale, de 137 %, mérite d'être relevée. Ces activités représentent désormais près d'un quart de l'ensemble des dépenses de R-D intramuros. Le secteur privé investit 3,5 milliards de francs dans la recherche fondamentale (contre 1,5 milliard en 2012). À titre de comparaison, la Confédération consacre un milliard de francs environ au Fonds national suisse (FNS) et quelque 2,4 milliards de francs à l'ensemble du domaine des EPF. L'augmentation des dépenses de recherche fondamentale est essentiellement le fait du secteur pharmaceutique qui a accru ses dépenses de 1,6 milliard de francs par rapport à 2012. Cette évolution s'explique vraisemblablement en grande partie par le fait que le cycle de développement d'un médicament s'est allongé et complexifié. Afin de pouvoir s'imposer à long terme, les sociétés pharmaceutiques doivent combler elles-mêmes des lacunes qui persistent dans la recherche fondamentale.

La troisième réforme de l'imposition des entreprises pour rester champion du monde de l'innovation

Les importantes dépenses de R-D des entreprises suisses sont un des éléments qui permettent à la Suisse de se dire championne mondiale de l'innovation. Mais d'autres conditions-cadre sont essentielles pour une recherche couronnée de succès. Ainsi, la disponibilité de collaborateurs et chercheurs de haut niveau, la stabilité politique, la présence d'universités de premier plan, en particulier les EPF, ou le marché du travail libéral jouent un rôle important pour l'attrait du domaine de la recherche. Sans oublier l'importance d'une fiscalité modérée. La RIE III crée les conditions pour que la Suisse reste attrayante pour les activités de R-D. Parce que les sociétés à statuts spéciaux qui bénéficient actuellement de privilèges fiscaux représentent la moitié des dépenses de R-D, un oui le 12 février garantira les investissements à venir dans la recherche-développement en Suisse. La RIE III, avec sa **patent box** et ses déductions accrues pour les dépenses de R-D, met à la disposition des cantons des instruments qui leur permettront de renforcer la recherche de manière ciblée.

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch